



Assistance travaux de restaurations écologiques

Breuil-le-sec (60) – Lieu-dit « Moulin de Bailly-le-Bel »

Compte-rendu d'interventions

Suivis écologiques en phase travaux

03/12/2024

1 PRESENTATION DU DOSSIER

Assistance travaux de restaurations écologiques

Breuil-le-sec (60) – Lieu-dit « Moulin de Bailly-le-Bel »

03/12/2024

Clermont AMO

REALISÉ POUR : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche 🏠 9 rue Henri Breuil – 60600 CLERMONT 📞 03 44 50 19 65	REALISÉ PAR : ÉCOSPHÈRE Agence Nord 🏠 28 rue du Moulin, 60490 CUVILLY 📞 03 44 42 84 55
Contact client : Anne-Lise BELLANCE 📞 06 73 79 59 91 @ anne-lise.bellance@smbvbreche.fr	Contacts Écosphère : Sylvain TOURTE 📞 07 77 14 90 33 @ sylvain.tourte@ecosphere.fr Romane SAULEAU 📞 07 44 80 36 49 @ romane.sauleau@ecosphere.fr

Contrôle qualité	Sylvain TOURTE Chef de projet
Coordination, suivis faune, rédaction	Romane SAULEAU Chargée d'étude faune Sylvain TOURTE
Suivi habitats, flore, rédaction	Florence SAVRY Chargée d'études flore, Habitats, ZH Sylvain TOURTE
Cartographie	Quentin VANEL Chargé d'études SIG

Historique des modifications :

Version V0 | 03/12/2024

1.1 RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre du projet de reméandrage de la rivière de la Brèche afin de rétablir sa continuité et de restaurer une ancienne peupleraie adjacente à Clermont (60), le SMBVB, maître d'ouvrage, a sollicité l'agence nord Écosphère afin de l'accompagner vis-à-vis des sensibilités écologiques du site au regard des travaux envisagés. La zone d'emprise globale du projet et ses abords totalise une surface d'environ 4 ha. Les premiers diagnostics ont débuté le 29 février 2024 et le démarrage des travaux a suivi. Écosphère n'est pas intervenu dans les études préalables, ni dans la définition des travaux de restauration. Le suivi post-travaux a été limité à un passage tardif fin août.

1.2 MISSION D'ECOSPHERE

Compte tenu du calendrier, le diagnostic écologique préalable aux travaux a été réalisé sur une partie du site, lors d'un passage par 2 écologues en période hivernale, ce qui est relativement précoce en saison pour pouvoir identifier l'ensemble des sensibilités écologiques du site (plantes protégées, avifaune reproductrice, entomofaune...).

Pour répondre aux demandes de la DDT et de l'OFB, des suivis écologiques ont été effectués à partir de fin février 2024. Ils ont consisté à traiter les points suivants :

- **Diagnostic des arbres gîtes potentiels** pour les chiroptères et les pics à partir de critères visuels depuis le sol (cavités de pics, décollements d'écorces, caries, etc.). Un marquage à la peinture forestière des sujets concernés est réalisé simultanément (avant feuillaison) ;
- **Suivis et assistance de l'entreprise travaux pour « l'abattage doux »** des sujets marqués préalablement ;
- **Contrôle de la sensibilité du site vis-à-vis des espèces protégées** (très partiel compte tenu du calendrier des travaux) :
 - Amphibiens : vérification de la présence/absence de sites de reproduction sur les emprises avant et pendant les travaux (février à mai 2024) ;
 - Oiseaux nicheurs : vérification de la présence/absence de reproduction sur les emprises avant et pendant les travaux (avril à mai 2024) ;
 - Autres espèces animales protégées par recherche opportuniste lors des passages (ex : reptiles, mammifères terrestres, etc.) ;
 - Espèces végétales : recherche des éventuelles espèces protégées et/ou menacées en période favorable aux inventaires (mai à août 2024), inventaire des EVEC (Espèces Végétales Exotiques Envahissantes).

Interventions d'Écosphère

Dates d'intervention	Conditions météorologiques	Nature des interventions
29/02/2024	Ciel couvert, 8 – 11°C, vent 20 km/h S	Marquage des arbres d'enjeux écologiques et contrôle des espèces protégées
05/03/2024	Ciel couvert, 6 - 10°C, vent 10 km/h SO	Réunion de chantier
12/03/2024	Ciel couvert, 9 - 16°C, vent 15 km/h S	Suivi des abattages
15/03/2024	Ciel couvert, 10 -14°C, vent 25 km/h SO	Suivi des abattages
11/04/2024	Ciel couvert, 11 – 18°C, vent 15 km/h S	Suivi des travaux (espèces protégées, EEE...)
31/05/2024	Ciel couvert, 10 - 14°C, vent 20 km/h O	Suivi des travaux (espèces protégées, EEE...)
04/06/2024	Ciel dégagé, 12 - 24°C, vent 15 km/h O	Réunion de chantier
13/06/2024	Ciel dégagé, 12 - 18°C, vent 15 km/h S	Suivi des travaux (espèces protégées, EEE...)
29/08/2024	Ciel dégagé, 14 - 27°C, vent 15 km/h E	Suivi des travaux (espèces protégées, EEE...)

Autres intervenants

Sociétés intervenantes	Nom des personnes référentes	Missions
INGETEC	Jeanne GERALD	Maitre d'œuvre
DA CUNHA & Fils	José DA CUNHA	Entreprise en charge des travaux

1.3 DEFINITION DE L'AIRE D'ETUDE

Afin de prendre en compte l'écologie de l'ensemble des espèces, une aire d'étude d'environ 4 ha a été définie, comprenant :

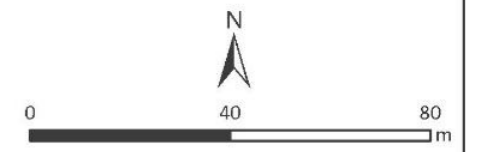
- Le boisement à défricher ;
- Les berges de la Brèche et ses annexes.

Cf carte de localisation ci-après.

Précisons que la vue aérienne est prise après travaux. Avant travaux, un boisement est existant.



- Zone d'étude
- Nouvelle position du bras de La Brèche
- Noüe de transit
- Dépression pour la diversification écologique
- Berge de dépression pour la diversification écologique
- Banquette et remblaiement
- Réseau hydrographique



2 SUIVIS ECOLOGIQUES

2.1 METHODES D'INVENTAIRES

La méthode est présentée de manière simplifiée. Les suivis ont eu lieu aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

2.1.1 GROUPES CIBLES, PERIODES DE PASSAGE ET TECHNIQUES MISES EN ŒUVRE POUR LES INVENTAIRES DE TERRAIN

Les inventaires ont concerné les groupes suivants :

- la flore phanérogame (plantes à fleurs) ;
- les mammifères terrestres ;
- les oiseaux migrateurs et nicheurs ;
- les amphibiens et les reptiles ;
- les insectes : odonates (libellules et demoiselles), lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), orthoptères (criquets, sauterelles et grillons).

Une équipe de deux naturalistes aux compétences complémentaires a été mobilisée pour ces inventaires.

Une synthèse de leurs interventions est donnée dans le tableau ci-après.

Groupes ciblés	Intervenants	Dates de passage	Conditions météorologiques	Techniques d'inventaires
Faune	Romane Sauleau	29/02/2024	Ciel couvert, 8 - 11°C, vent 20 km/h S	<p><u>Avifaune</u> : Recherche à vue (à l'aide de jumelles) et auditive de jour</p> <p><u>Mammifères terrestres</u> : Observations directes d'individus, relevés de traces et de restes alimentaires</p> <p><u>Amphibiens</u> : recherche à vue d'individus adultes, de têtards et de pontes</p> <p><u>Reptiles</u> : Recherche à vue</p> <p><u>Insectes</u> : Recherche à vue (y compris à l'aide de jumelles) et auditive de jour, capture au filet et relâcher immédiat sur place</p>
		11/04/2024	Ciel couvert, 11 - 18°C, vent 15 km/h S	
		31/05/2024	Ciel couvert, 10 - 14°C, vent 20 km/h O	
		13/06/2024 Toute faune	Ciel dégagé, 12 - 18°C, vent 15 km/h S	
		29/08/2024 Toute faune	Ciel dégagé, 14 - 27°C, vent 15 km/h E	
Flore et habitats naturels	Florence Savry	31/05/2024	Ciel couvert, 10 - 14°C, vent 20 km/h O	<p>Période printanière favorable pour l'inventaire des plantes précoces.</p> <p>Recherche des espèces protégées et des EVEC.</p>

Groupes ciblés	Intervenants	Dates de passage	Conditions météorologiques	Techniques d'inventaires
		13/06/2024	Ciel dégagé, 12 - 18°C, vent 15 km/h S	Recherche des espèces végétales à enjeu ou protégées susceptibles de se développer sur le site ainsi que les EVEC.
		29/08/2024	Ciel dégagé, 14 - 27°C, vent 15 km/h E	

2.1.2 METHODE D'EVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Les méthodologies adoptées pour le recensement de la faune et de la flore suivent la chronologie suivante :

- **prospections de terrain avec localisation des espèces protégées et/ou patrimoniales ;**
- **traitement et analyse des données recueillies : évaluation écologique des espèces recensées.**

L'objectif recherché était de vérifier l'absence d'espèces sensibles sur site durant toute la durée des travaux.

Démarche générale

L'ensemble du site a été parcouru, en ayant une attention particulière sur les espèces protégées ou patrimoniales. Au fur et à mesure des prospections, une liste des espèces faunistiques et floristiques a été dressée. Les espèces qualifiées d'enjeu écologique (espèces au minimum quasi-menacée NT ou déterminantes de ZNIEFF) ont été localisées sur une vue aérienne via une application mobile « *Field maps* ».

La liste de l'ensemble des espèces recensées (faune / flore) se trouve en Annexes.

Les espèces présentant un niveau d'enjeu écologique notable sont mentionnées dans les chapitres suivants, au minimum déterminant de ZNIEFF et/ou faisant partie des Listes Rouges Régionales (au minimum vulnérable - VU).

En région Hauts-de-France, la flore vasculaire et certains taxons faunistiques bénéficient de degrés de menace régionaux. Les références utilisées sont les suivantes :

- **Pour la flore vasculaire** : Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.4 (Version du 15/02/2024).
- **Pour l'avifaune** (oiseaux) : nouvelle liste rouge des Hauts-de-France 2024 de Picardie nature ;
- **Pour les rhopalocères** (papillons de jour) : nouvelle liste rouge des Hauts-de-France 2024 de Picardie nature ;
- **Pour les autres groupes** : listes rouges picardes de 2016 réalisées par Picardie nature sur les amphibiens/reptiles, les mammifères terrestres, les odonates et les orthoptères.

Limites éventuelles

Les inventaires ont été réalisés aux périodes favorables et nous considérons que les résultats, la pression d'inventaire ainsi que la répartition spatiale et temporelle des prospections sont suffisamment complètes pour permettre l'évaluation des enjeux faune / flore. L'ensemble de la zone humide a pu être prospectée.

2.2 DIAGNOSTIC DES SENSIBILITES FAUNISTIQUES AVANT TRAVAUX

Un diagnostic faunistique a été réalisé le 29/02/2024 avant le début des travaux. Cette période est considérée comme précoce en saison pour pouvoir identifier l'ensemble des espèces patrimoniales et protégées sur site (notamment l'avifaune reproductrice, l'entomofaune...).

2.2.1 OISEAUX OBSERVES AVANT TRAVAUX

12 espèces ont été contactées sur l'aire d'étude. Ces espèces sont : le Grimpereau des jardins, la Mésange bleue, la Mésange charbonnière, la Mésange nonnette, la Mouette rieuse, le Pic épeichette, le Pic vert, le Pinson des arbres, le Roitelet à triple bandeau, le Rougegorge familier, la Sittelle torchepot et le Tarin des aulnes. La plupart de ces espèces se reproduit dans des cavités au sein de boisements au printemps.

Cependant, les Pics entament leur reproduction au début du mois de février et l'abattage prévu au mois de mars risque de détruire des nichées d'espèces protégées. Ainsi, un diagnostic des arbres gîtes pouvant abriter des Pics et devant bénéficier d'un abattage doux a été mis en place.

2.2.2 MAMMIFERES AVANT TRAVAUX

4 espèces de mammifère ont été recensées grâce à leurs indices de présence (empreintes, laissées, nid). Ces espèces sont le Chevreuil, le Sanglier, le Renard roux et l'Écureuil roux.

Un nid d'écureuil roux a été observé sur un arbre de l'aire d'étude. L'Écureuil roux est une espèce protégée et le mois de février/mars correspond à la construction du nid ainsi qu'à la mise-bas. Ainsi, il est possible que des individus d'espèces protégées soient détruits et l'arbre concerné a été marqué.

Ecureuil roux © S. Siblet



Cependant, un secteur a été déboisé sans avoir bénéficié de diagnostic faune/flore. Ainsi, il n'a pas été possible d'identifier avant travaux les sensibilités potentielles concernant la flore et la faune protégées (cf. carte suivante).

2.2.3 DIAGNOSTIC DES ARBRES GITES AVANT TRAVAUX ET SUIVI DES ABATTAGES

Selon le protocole envoyé en date du 06/03/2024, un marquage des arbres à enjeux a été effectué le même jour que le diagnostic des sensibilités écologiques par une équipe Écosphère de 2 personnes (le 29/02/2024).

18 arbres présentant un enjeu potentiel pour des espèces cavicoles ont été observés et marqués d'une croix sur le tronc. En effet, présentant des écorces décollées, des fissures ou des loges de Pics, ils sont susceptibles de constituer un gîte favorable pour les chiroptères et/ou pour les Pics (carte ci-après). En outre, l'un d'entre eux abritait un nid d'Écureuil roux (arbre 18).

Seuls 2 arbres ont été conservés : l'arbre 18 avec le nid d'Écureuil roux et l'arbre 13 qui ne dérangeait pas la circulation des engins, ni ne risquait de tomber lors des coups de vent.

L'abattage des autres arbres marqués s'est déroulé les 12 et 15 mars 2024 selon le protocole d'abattage doux (coupe des branches et tronc au-dessus des cavités puis réception délicate du tronc au sol).

Les cavités de ces arbres ont été inspectées le jour de l'abattage à l'aide d'un endoscope. Ces cavités sont restées sur place minimum 48 heures avant d'être évacuées.

Aucun individu de chauves-souris ou oiseaux n'a été observé.

Cependant, un secteur a été déboisé sans avoir bénéficié de diagnostic des arbres gîtes. Ainsi, il n'a pas été possible d'identifier avant travaux les arbres devant être abattus selon le protocole d'abattage doux (cf. carte suivante).

Exemple d'un arbre marqué



Une cavité prise en photographie à l'endoscope



Photographie de l'abattage






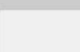





Photographie de l'arbre 18

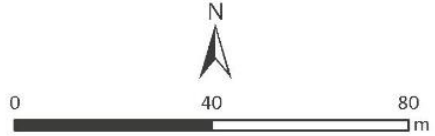


Photographie de l'arbre 13





-  Zone d'étude
-  Arbre gîte abattu
-  Arbre gîte gardé
-  Zone non diagnostiquée avant abattage
-  Nouvelle position du bras de La Brèche
-  Noüe de transit
-  Dépression pour la diversification écologique
-  Berge de dépression pour la diversification écologique
-  Banquette et remblaiement



0 40 80 m

Ecosphère, Nom du client,
Nom du partenaire, 2024

Source : Fond Orthophoto - IGN ©

2.3 SUIVIS FAUNE PENDANT LES TRAVAUX

L'objectif de ces suivis était de vérifier l'absence d'espèces sensibles durant toute la durée des travaux.

2.3.1 OISEAUX

Au cours de nos passages, 21 espèces ont été notées en chasse, posées ou en vol au-dessus de l'aire d'étude. Ces espèces sont : la Bergeronnette printanière, la Bergeronnette grise, la Bondrée apivore, la Corneille noire, l'Etourneau sansonnet, la Fauvette à tête noire, la Foulque macroule, le Geai des chênes, l'Hirondelle rustique, le Merle noir, la Mésange bleue, la Mésange charbonnière, la Mouette rieuse, le Pic épeiche, la Pie bavarde, le Pigeon ramier, le Pinson des arbres, le Pouillot véloce, le Roitelet à triple bandeau, le Rougegorge familier et le Troglodyte mignon.

Seules 2 espèces ont montré des comportements reproducteurs au cours de ces suivis :

- Pigeon ramier (nidification probable dans l'arbre 13 avec construction de nid) ;
- Bergeronnette des ruisseaux.

Cette dernière espèce est protégée et patrimoniale. Cependant, les comportements observés (observation d'un couple, mâle chanteur) n'ont pas permis de statuer que la reproduction de cette espèce était certaine sur site et les travaux ont pu continuer.

Bergeronnette des ruisseaux © S. Siblet



2.4 SUIVIS FAUNE APRES LES TRAVAUX

Un seul passage a été réalisé après les travaux le 29/08/2024. L'objectif était de voir la remise en état finale du site et de recenser les espèces faunistiques présentes.

2.4.1 OISEAUX

7 espèces d'oiseaux ont été observées sur site : la Bergeronnette des ruisseaux, la Buse variable, le Chevalier culblanc, le Chevalier guignette, la Corneille noire, la Mouette rieuse et le Pigeon ramier. Ces espèces venaient sur site pour se nourrir ou étaient en transit. Concernant le Chevalier culblanc et le Chevalier guignette, c'étaient des migrants en halte.

2.4.2 AMPHIBIENS

Seul un individu du complexe des Grenouilles vertes (*Pelophylax kl. Esculentus*) a été observé à la fin des travaux dans une des nouvelles mares créées.

Grenouille verte © M. Acqueberge



2.3.2 INSECTES

2 espèces d'odonates (libellules et demoiselles) ont été contactées : le Caloptéryx éclatant et la Libellule fauve. Ce sont des espèces relativement communes et non protégées. Les travaux ont pu se poursuivre.

Enormément de branches coupées et quelques grumes provenant de l'abattage ont été mis volontairement dans la partie sud du fossé longeant la station d'épuration afin de favoriser l'herpétofaune. Il faudrait les retirer afin de désengorger ce fossé.

Fossé encombré par les restes d'abattage



9 hibernacula ont été réalisés par le maître d'œuvre à l'aide de branches coupées lors de l'abattage. Le suivi réalisé a permis de constater que la plupart ne sont pas adaptés pour accueillir les reptiles et d'autres animaux. En effet, ils ne sont pas suffisamment volumineux pour que le cœur du dôme soit à l'abri du gel. De plus, ils sont constitués de petites branches qui risquent d'être emportées par le vent. Certains d'entre eux sont proches du cours d'eau de la Brèche et risquent d'être emportés lors des crues. Un seul des hibernacula est suffisamment volumineux avec des matériaux relativement gros.

Hibernaculum non adapté



Hibernaculum adapté



2.4.3 MAMMIFERES TERRESTRES

1 espèce supplémentaire a laissé des empreintes sur les berges de la nouvelle noue créée : le Surmulot.

2.4.4 REPTILES

Seul le Lézard des murailles (espèce protégée) a été observé sur site après la fin des travaux.

Lézard des murailles © R. Sauleau



2.4.5 INSECTES

5 espèces de papillons de jour, 4 espèces d'orthoptères (grillons, sauterelles, criquets) et 6 espèces d'odonates (libellules et demoiselles) ont été observées lors de ce suivi. Ces espèces sont :

- Papillons de jour : le Paon du jour, la Piéride de la Rave, la Piéride du Chou, la Piéride du Navet et le Tircis ;
- Orthoptères : le Criquet des pâtures, le Criquet duettiste, la Decticelle cendrée et le Gomphocère roux ;
- Odonates : l'Agrion élégant, l'Agrion porte-coupe, le Caloptéryx éclatant, la Naiade aux yeux rouges, l'Orthétrum brun et le Sympétrum rouge sang.

La plupart des papillons de jour et des orthoptères ont été observés le long de la lisière boisée au nord et du fossé longeant la station d'épuration où ces espèces se reproduisent et se nourrissent. Ce sont des espèces relativement communes et non protégées.

Concernant les odonates, ils ont été recensés à proximité des nouvelles mares créées (reproduction possible pour certaines espèces) et le long du fossé longeant la station d'épuration en transit ou en chasse. Ce sont des espèces relativement communes et non protégées.



Zone d'étude

Niveau d'enjeu stationnel

- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible

Mammifère terrestre

Ero : Ecureuil roux (nid)

Reptile

Lmu : Lézard des murailles

Nouvelle position du bras de La Brèche

Noue de transit

Dépression pour la diversification écologique

Berge de dépression pour la diversification écologique

Banquette et remblaiement



Écosphère, Nom du client,
Nom du partenaire, 2024

Source : Fond Orthophoto - IGN ©

2.5 SUIVIS DES HABITATS ET ESPECES VEGETALES PENDANT ET APRES LA PHASE TRAVAUX

2.5.1 FLORE INVENTORIEE SUR L'AIRES D'ETUDE

Les inventaires de la flore au sein de l'aire d'étude ont été réalisés les 31/05, 13/06 et 29/08/2024, soit à des périodes favorables pour des inventaires représentatifs des espèces végétales vis-à-vis des milieux en présence (zones humides). Ces inventaires n'ont pu avoir lieu avant les travaux en raison de la période hivernale, la flore a été recensée pendant la phase travaux.

148 plantes vasculaires ont été inventoriées au sein des 4 ha de l'aire d'étude (Cf Annexe 1).




Parmi celles-ci, plusieurs espèces végétales sont d'intérêt patrimonial et présentent un enjeu écologique notable :

- Souchet brun (*Cyperus fuscus*) ;
- Cardère poilue (*Dipsacus pilosus*) ;
- Cerisier à grappes (*Prunus padus*) ;
- Narcisse jaune (*Narcissus pseudonarcissus*) ;
- Laiteron des marais (*Sonchus palustris*) ;
- Orme lisse (*Ulmus laevis*), espèce protégée en ex-région Picardie.




Au démarrage des travaux de terrassement et de reméandrage de la Brèche, de jeunes baliveaux issus de rejets d'Orme lisse abattus, situés en bordure d'un fossé proche de la station d'épuration, ont été balisés et préservés toute la durée du chantier.

Les espèces végétales situées sur les pourtours de l'aire d'étude ont été préservées lors des travaux car non concernées par le reméandrage. Ainsi, les stations de Souchet brun situées dans un fossé le long de la clôture jouxtant la station d'épuration, les stations de Cardère poilue et Laiteron des marais localisées en lisière de boisement à l'ouest de l'aire d'étude n'ont pas été affectées par les travaux.

Seules ont été altérées les stations de Cerisier à grappes et de Narcisse jaune. Une des deux stations de Cerisier à grappes a été balisée et maintenue proche du creusement d'une des deux mares. La seconde a dû être remaniée par les travaux de reméandrage.

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Rareté régionale	Menace régionale	Liste rouge régionale	Protection régionale	Localisation sur le site	Écologie générale ¹	Photographie
Souchet brun <i>Cyperus fuscus</i>	PC	LC	Non	Non	Station localisée sur les bordures d'un fossé jouxtant la station d'épuration.	Berges exondables et layons forestiers inondables.	 © F. Savry - Écosphère
Cardère poilue <i>Dipsacus pilosus</i>	PC	LC	Non	Non	Deux stations situées au niveau des lisières d'un boisement à l'ouest de l'aire d'étude.	Forêts alluviales (surtout lisières et coupes), mégaphorbiaies.	 © F. Savry - Écosphère
Narcisse jaune <i>Narcissus pseudonarcissus</i>	PC	LC	Non	Non	Plusieurs stations au sud de l'aire d'étude	Forêts, pâtures mésotrophes, talus	 © S. Tourte - Écosphère

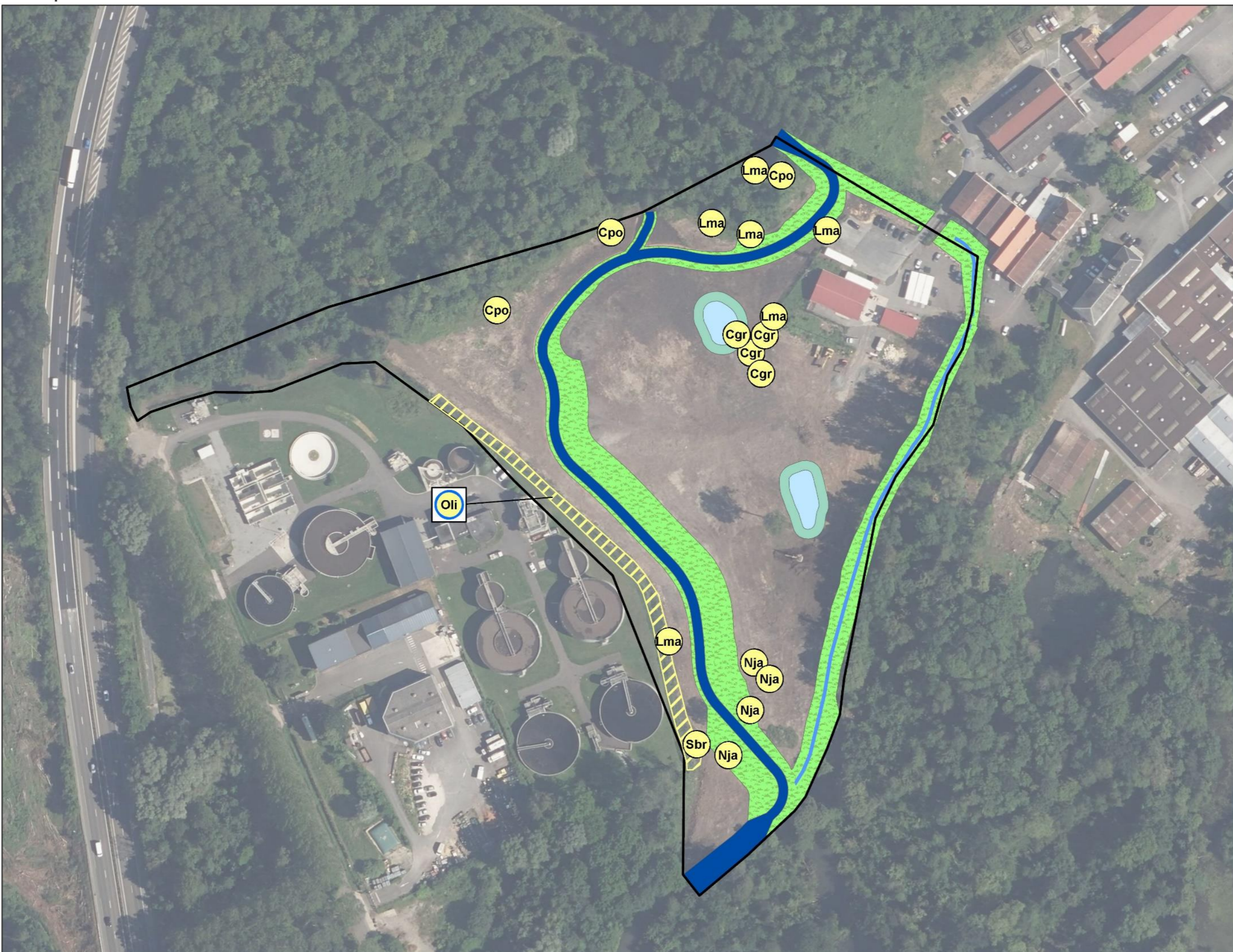
¹ D'après Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Rareté régionale	Menace régionale	Liste rouge régionale	Protection régionale	Localisation sur le site	Écologie générale ¹	Photographie
Cerisier à grappes <i>Prunus padus</i>	PC	LC	Non	Non	Deux stations localisées au centre de l'aire d'étude	Forêts fraîches, peupleraies.	
Laiteron des marais <i>Sonchus palustris</i>	PC	LC	Non	Non	Plusieurs stations situées au niveau des lisières d'un boisement à l'ouest de l'aire d'étude.	Mégaphorbiaies, roselières.	
Orme lisse <i>Ulmus laevis</i>	R	LC	Non	Oui	Plusieurs sujets localisés le long d'un fossé jouxtant la station d'épuration.	Forêts alluviales, chênaies pédonculées et forêts ripicoles sur sols alluvionnaires, neutres à basiques, humides à inondés mais drainant.	

Légende

Rareté régionale : PC = Peu commun – R = Rare

Menace régionale : LC = Préoccupation mineure



Zone d'étude

Niveau d'enjeu stationnel

	Très fort		Moyen
	Fort		Faible
	Assez fort		

Zone de présence de l'espèce

Espèce protégé

Cgr : Cerisier à grappe
 Cpo : Cardère poilue
 Lma : Laiteron des marais
 Nja : Narcisse jaune
 Oli : Orme lisse (PR1)
 Sbr : Souchet brun

Nouvelle position du bras de La Brèche
 Noue de transit
 Dépression pour la diversification écologique
 Berge de dépression pour la diversification écologique
 Banquette et remblaiement

N

0 40 80 m

Ecosphère, Nom du client,
 Nom du partenaire, 2024

Source : Fond Orthophoto - IGN ©

2.5.2 ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)

Plusieurs espèces exotiques envahissantes (EVEE) ont été recensées à plusieurs endroits au sein de l'aire d'étude (Cf. carte de localisation).

EVEE avérée² (A) :

- Buddléia de David (*Buddleja davidii*) ;
- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) ;
- Solidage du Canada (*Solidago canadensis*).

Situées en dehors de la zone travaux à proprement parler, ces stations n'ont pas été traitées mais simplement balisées pour une identification par les entreprises travaux, afin de ne pas favoriser leur dissémination.

EVEE potentielles (P) :

- Symphorine blanche (*Symphoricarpos albus*) ;
- Élodée du Canada (*Elodea canadensis*).

La station d'Élodée du Canada a été observée fin août, au sein d'une des deux mares creusées lors des travaux. Elle est à prendre en compte dans la gestion du site, en effectuant un arrachage sélectif le plus rapidement possible, car elle engendre une source de dissémination potentielle.

Les stations de Symphorine blanche, localisées au sud du site, ont été traitées lors des travaux de terrassement par excavation des pieds et enfouissement sous 2 à 3 m de terre.



Buddléia de David (*Buddleja davidii*) © C. Larivière



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) © G. Arnal



Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) © C. Galet

EVEE avérées de l'aire d'étude

² plante exotique envahissante avérée : le taxon est considéré comme une plante exotique envahissante avérée ou potentielle dans les régions proches ou pressenti comme telle en région Picardie, où il est soit envahissant dans les habitats d'intérêt patrimonial ou impactant des espèces végétales menacées à l'échelle régionale ou nationale, soit impactant la santé, l'économie ou les activités humaines.

plante exotique envahissante potentielle : Le taxon est considéré comme une plante exotique envahissante avérée ou potentielle dans les régions proches ou pressenti comme telle en région Hauts-de-France mais aucun impact significatif sur des habitats d'intérêt patrimonial, des espèces végétales menacées à l'échelle régionale ou nationale ou sur la santé, l'économie ou les activités humaines n'a jusqu'à présent été constaté ou n'est pressenti dans la région.



Symphorine blanche (*Symphoricarpos albus*)
© F. Savry



Élodée du Canada (*Elodea canadensis*) © F. Savry

EVEE potentielles de l'aire d'étude



Creusement d'une fosse de 2 à 3 m de profondeur pour enfouissement de la Symphorine blanche



Excavation des pieds de Symphorine blanche



Zone d'étude

Ala : Aster lancéolé
 Bda : Buddléia de David
 Eca : Elodée du Canada
 Rja : Renouée du Japon
 Sca : Solidage du Canada
 Sbl : Symphorine blanche

Nouvelle position du bras de La Brèche
 Noüe de transit
 Dépression pour la diversification écologique
 Berge de dépression pour la diversification écologique
 Banquette et remblaiement

0 40 80 m

Ecosphère, Nom du client,
 Nom du partenaire, 2024

Source : Fond Orthophoto - IGN ©

2.5.3 SUIVI DES HABITATS APRES LES TRAVAUX

Fin aout 2024, deux mois environ après la fin des travaux, la végétation commence à recoloniser le site. Les balisages préalables ont permis de maintenir quelques habitats tels que les lisières de boisements et les berges d'un fossé colonisé par des pieds d'Orme lisse. Il a été décidé de limiter un étrépage total afin de maintenir la banque de graines *in situ* en l'état.

Par ailleurs, des habitats ont été recréés :

- Une banquette inondable a été modelée en pente douce sur un nouveau bras de la rivière, sur laquelle une jonçaie se développe progressivement ;
- Deux mares ont été creusées sur un ancien bras comblé de la Brèche. Fin aout 2024, des végétations amphibies sur le pourtour et à l'intérieur de ces mares s'étaient développées. Une des deux mares est malheureusement déjà envahie par l'Elodée du Canada, espèce exotique envahissante.



Creusement d'une mare avec développement de végétations amphibies



Banquette inondable dans la continuité d'un nouveau bras de la Brèche (développement d'une jonçaie au 1^{er} plan)

2.6 CONCLUSION

2.6.1 MODALITES DE SUIVIS

La restauration de ces milieux doit être couplée à un dispositif de suivis afin d'évaluer les résultats des travaux et garantir la pérennité des milieux recréés.

Ces suivis visent à appréhender l'évolution des végétations, des stations de plantes patrimoniales et des populations animales dans les secteurs remaniés, et de proposer, le cas échéant, des mesures correctives.

Les suivis peuvent être menés annuellement suivant les périodes d'identification des différents taxons en présence. Un rapport annuel permettra de rendre compte de ces résultats.

A raison de deux passages par an, ils consisteront à identifier :

- Les espèces végétales patrimoniales, protégées et/ou menacées ;
- Les espèces végétales exotiques envahissantes ;
- Les espèces animales patrimoniales, protégées et/ou menacées.

2.6.2 MODALITES DE GESTION

2.6.2.1 DEVELOPPEMENT D'UNE VEGETATION SPONTANEE A SUIVRE DANS LE TEMPS

Il est envisagé une colonisation spontanée de la végétation au sein de cette zone humide. En raison de la nature du sol et de son caractère hydromorphe (nappe alluviale sous-jacente), des espèces végétales caractéristiques de zone humide vont se développer.

Les modalités de gestion seront à affiner sur les prochaines années, selon les résultats des suivis (par exemple pour les mares).

Concernant l'espèce végétale exotique envahissante, l'Elodée du Canada, identifiée au sein d'une mare créée, il est recommandé de prélever tous les pieds afin d'éviter toute propagation de l'espèce.

2.6.2.2 MODE DE GESTION DES MARES

La végétation des pourtours de la mare peut être gérée par fauche si des espèces concurrentielles se développent de manière trop importante.

Toute mare, sans entretien, se comble essentiellement par sédimentation et colonisation de la végétation spontanée. Ce phénomène, appelé "atterrissement", conduit inévitablement à terme à la disparition de la mare. Ainsi, une opération de curage léger peut être programmée au bout de 5 ans en fonction de la dynamique d'atterrissement (période à adapter en fonction de l'évolution de la mare).

LEXIQUE

adventice	plante étrangère à la flore indigène, persistant temporairement dans des milieux soumis à l'influence humaine, en particulier dans les cultures
andains	bande continue de fourrage laissée sur le sol après le passage d'une faucheuse. Par extension, s'applique à différents types de produits entreposés en tas (branches, déchets végétaux, pierres, etc.).
annuelle (plante/espèce)	plante dont la totalité du cycle de végétation dure moins d'un an et qui est donc invisible une partie de l'année
anthropique	qualifie les phénomènes qui sont provoqués ou entretenus par l'action consciente ou inconsciente de l'homme
avifaune	ensemble des espèces d'oiseaux dans un espace donné
berme	bordure herbeuse entretenue d'une route ou d'un chemin
biodiversité	terme synonyme avec "diversité biologique, c'est-à-dire "diversité du monde vivant" ; classiquement on distingue trois niveaux de biodiversité : la diversité écosystémique (= diversité des milieux et biotopes), la diversité spécifique (diversité des espèces vivantes) et la diversité intraspécifique (diversité génétique au sein d'une même espèce) ; le maintien de la biodiversité est l'un des défis majeurs de notre civilisation
biologie (d'une espèce)	description du cycle et du mode de vie d'une espèce indépendamment de son milieu (voir écologie d'une espèce)
biotope	ensemble théorique des conditions physico-chimiques définissant un écosystème donné
bisannuelle (plante/espèce)	plante dont le cycle de végétation complet s'étale sur deux années ; la floraison intervient la deuxième année
calcaricole	qui se rencontre exclusivement sur des sols riches en calcaire
calcicole/ calciphile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui se rencontre préférentiellement sur des sols riches en calcium ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
calcifuge	qui évite normalement les sols riches en calcium
caractéristique (espèce)	espèce dont la fréquence est significativement plus élevée dans un groupement végétal déterminé que dans tous les autres groupements
compagne (espèce)	espèce fréquente dans un groupement végétal donné, quoique non caractéristique
cortège floristique	ensemble des espèces végétales d'une station, d'un site, d'une région géographique, etc. suivant le contexte
dégradé (site, groupement végétal...)	maltraité par une exploitation abusive (surpâturage, eutrophisation, pollution, etc.)
diversité spécifique	se définit à la fois par rapport au nombre d'espèces en présence (richesse spécifique) mais également en fonction de l'abondance relative des espèces dans le peuplement considéré (certaines espèces peuvent être communes ou au contraire très rares)
écologie (d'une espèce)	rappports d'une espèce avec son milieu ; ensemble des conditions préférentielles de ce milieu dans lequel se rencontre cette espèce (voir biologie d'une espèce)
écologie (sens général)	science étudiant les relations des êtres vivants avec leur environnement et des êtres vivants entre eux ; d'une manière générale, une approche écologique est celle qui vise à saisir le fonctionnement du monde vivant

écosystème	système ouvert défini approximativement dans l'espace et dans le temps et modélisant l'ensemble des relations des êtres vivants entre eux et des êtres vivants avec l'environnement physico-chimique ; le concept est opérationnel à des échelles très variables (ex. : forêt tropicale, mare temporaire, souche en décomposition...)
écotype	à l'intérieur d'une espèce, ensemble de populations différenciées par la sélection naturelle exercée par un ou plusieurs facteurs écologiques (ex : écotype aquatique d'une plante amphibie)
édaphique	qui concerne les relations sol/plante
endémique	espèce qui ne se rencontre à l'état spontané qu'en une région restreinte, parfois avec seulement quelques stations (ex : la Violette de Rouen est une endémique de la Basse Vallée de la Seine)
entomofaune	insectes
espèce	unité fondamentale de la classification des êtres vivants, dénommée par un binôme scientifique international composé d'un nom de genre suivi d'un nom d'espèce (ex : Homo sapiens)
eutrophe	riche en éléments nutritifs permettant une forte activité biologique
eutrophile	qui pousse sur un sol riche en éléments nutritifs permettant une forte activité biologique
flore	ensemble des espèces végétales rencontrées dans un espace donné (voir végétation)
formation végétale	type de végétation défini plus par sa physionomie que sa composition floristique (ex. : prairie*, roselière*, friche*, lande...) ; ce terme renvoie en général à une description moins fine de la végétation que celui de "groupement végétal"*
fourré	jeune peuplement forestier composé de brins de moins de 2,50 m de haut, dense et difficilement pénétrable
friche	formation se développant spontanément sur un terrain abandonné depuis quelques années
friche post-culturelle	friche se développant sur un terrain antérieurement cultivé, après une ou quelques années d'abandon
fruticée	formation végétale dense constituée par des arbustes et arbrisseaux souvent épineux
groupement végétal	voir phytocénose*
habitat	environnement physico-chimique et biologique dans lequel vit et se reproduit une espèce
herbacé	qui a la consistance souple et tendre de l'herbe ; on oppose en général les plantes herbacées aux plantes ligneuses
hygrophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement et croissant en conditions très humides (sol inondé en permanence) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
introduite (espèce/plante)	espèce exotique apportée volontairement ou non par l'homme et n'appartenant pas à la flore naturelle du territoire considéré
ligneux	formé de bois ou ayant la consistance du bois ; on oppose généralement les espèces ligneuses (arbres, arbustes, arbrisseaux, sous-arbrisseaux) aux espèces herbacées
manteau (forestier)	végétation linéaire essentiellement arbustive située en lisière de forêt
mésio-eutrophe	catégorie trophique intermédiaire entre mésotrophe et eutrophe
mésio-hygrophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions hydriques intermédiaires entre mésophile (voir ce mot) et hygrophile (voir ce mot) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes

méso-oligotrophe	catégorie trophique intermédiaire entre mésotrophe et oligotrophe
mésophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions moyennes, en particulier d'humidité et de sécheresse ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
mésotrophe	moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et induisant une activité biologique moyenne
méso-xérophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions hydriques intermédiaires entre mésophile (voir ce mot) et xérophile (voir ce mot) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
messicole	espèce végétale annuelle dont le milieu préférentiel est le champ de céréales
mixte (boisement)	boisement composé d'un mélange de feuillus et de résineux
mosaïque	ensemble de communautés végétales, de peuplements et de sols différents, coexistant en un lieu donné et étroitement imbriqués
naturalisée (espèce)	espèce exotique ayant trouvé chez nous des conditions favorables lui permettant de se reproduire et de se maintenir spontanément (ex : le robinier)
nitrophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant sur des sols riches en composés azotés ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
oligotrophe	très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite
ourlet (forestier)	végétation herbacée et/ou de sous-arbrisseaux se développant en lisière des forêts ou des haies
pelouse	formation végétale basse, herbacée et fermée, dominée par les graminées. Les pelouses se distinguent des prairies par le fait qu'elles sont situées sur des sols plus pauvres en nutriments et qu'elles existent et se maintiennent souvent indépendamment de l'action de l'homme (pas ou peu fertilisées - pas de fauchage – éventuellement un pâturage extensif) en raison de conditions extrêmes de sol et de climat, ne permettant pas le développement de ligneux
phytocénose	est une biocénose végétale, une communauté botanique
phytosociologie	étude scientifique des tendances naturelles que manifestent des espèces végétales différentes à cohabiter ou au contraire à s'exclure ; étude des groupements végétaux ou phytocénoses à l'aide de méthodes floristiques et statistiques, débouchant sur une taxonomie
pionnier (ère)	1 – relatif à une espèce ou un ensemble d'espèces aptes à coloniser des terrains nus 2 – relatif à une espèce ou un ensemble d'espèces annonçant l'évolution future de la végétation (ex : pionnière forestière dans une friche)
prairie	formation végétale herbacée, fermée et dense, dominée par les graminées et faisant l'objet d'une gestion agricole par fauche ou pâturage
relictuelle (espèce)	espèce antérieurement plus répandue, témoignant de la disparition progressive de ses conditions écologiques optimales
richesse spécifique	nombre d'espèces en présence dans un peuplement ou une zone considérée
rudéral (ale, aux)	se dit d'une espèce ou d'une végétation caractéristique de terrains fortement transformés par les activités humaines (décombres, jardins, friches industrielles, zones de grande culture...)
rudéralisé(e)	se dit d'un site fortement transformé par une activité humaine, présentant en général un sol perturbé et eutrophe (voir ce mot)
sous-arbrisseau	arbrisseau de taille inférieure à 0,5 m (ex : bruyère, myrtille...)

spontané(e) (espèce/ végétation...)	qui croît à l'état sauvage dans le territoire considéré
station	1 – étendue de terrain de superficie variable mais généralement modeste, où les conditions physiques et biologiques sont relativement homogènes 2 - site où croît une plante donnée
subspontané(e)	plante cultivée, échappée des jardins ou des cultures, croissant spontanément un certain temps, mais ne se propageant pas en se mêlant à la flore indigène
succession végétale	1 – suite de groupements végétaux se succédant spontanément au cours du temps en un lieu donné ; 2 – coexistence en un même lieu des différents stades d'évolution d'une même formation végétale
taxon	unité quelconque de la classification des organismes vivants (classe, ordre, famille, genre, espèce, sous-espèce...) ou des phytocénoses (classe, ordre, alliance, association...)
thermophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui croît préférentiellement dans les sites chauds (et généralement ensoleillés) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
ubiquiste	qui est présent partout à la fois
végétation	ensemble des phytocénoses* présentes dans un espace donné
vivace (plante/espèce)	plante dont le cycle de végétation dure plus de deux années
xérophile	se dit d'une plante ou d'un groupement végétal s'accommodant de conditions sèches ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
zone humide	secteur où la nappe se trouve, au moins une partie de l'année, proche de la surface (au-dessus ou au-dessous) ; il en résulte des milieux aquatiques ou inondables

ANNEXES

ANNEXE 1. FLORE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Exotique envahissant	Enjeu régional
<i>Acer pseudoplatanus L., 1753</i>	Érable sycomore ; Sycomore	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Agrostis stolonifera L., 1753</i>	Agrostide stolonifère	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Ajuga reptans L., 1753</i>	Bugle rampante	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Alisma plantago-aquatica L., 1753</i>	Plantain-d'eau commun	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913</i>	Alliaire ; Alliaire officinale	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790</i>	Aulne glutineux	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Amaranthus retroflexus L., 1753</i>	Amarante réfléchie	C	NAa	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Angelica sylvestris subsp. sylvestris L., 1753</i>	Angélique sauvage	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Arctium lappa L., 1753</i>	Grande bardane	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812</i>	Barbarée commune	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Betula pendula Roth, 1788</i>	Bouleau verruqueux	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Bidens L., 1753</i>	Bident (G)	P						Faible
<i>Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812</i>	Brachypode des bois	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968</i>	Bryone dioïque ; Bryone	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Buddleja davidii Franch., 1887</i>	Buddléia de David ; Arbre aux papillons	C	NAa	Non	Non	Non	A	Faible
<i>Callitriche L., 1753</i>	Callitriche (G)	P						Faible
<i>Caltha palustris L., 1753</i>	Populage des marais ; Souci d'eau	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cardamine flexuosa With., 1796</i>	Cardamine flexueuse	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carduus acanthoides L., 1753</i>	Chardon faux-acanthe	E?	NAa	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carex acutiformis Ehrh., 1789</i>	Laîche des marais	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carex pendula Huds., 1762</i>	Laîche pendante	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carex pseudocyperus L., 1753</i>	Laîche faux-souchet	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carex remota L., 1755</i>	Laîche espacée	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carex sylvatica subsp. sylvatica Huds., 1762</i>	Laîche des forêts	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Carpinus betulus L., 1753</i>	Charme commun	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Chaerophyllum temulum L., 1753</i>	Cerfeuil penché	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Chenopodium hybridum (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012</i>	Chénopode hybride	PC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Chenopodium album L., 1753</i>	Chénopode blanc (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Circaea lutetiana L., 1753</i>	Circée de Paris	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</i>	Cirse des champs	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cirsium oleraceum (L.) Scop., 1769</i>	Cirse maraîcher ; Cirse faux épinard	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cirsium palustre (L.) Scop., 1772</i>	Cirse des marais	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838</i>	Cirse commun (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Clématite des haies ; Herbe aux gueux	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Convolvulus sepium L., 1753</i>	Liseron des haies	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cornus sanguinea L., 1753</i>	Cornouiller sanguin (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825</i>	Aubépine à deux styles	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Exotique envahissant	Enjeu régional
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	PC	LC	NPC	Non	Oui	N	Moyen
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	Cardère poilue	PC	LC	Non	Non	Oui	N	Moyen
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Panic pied-de-coq ; Panic des marais ; Pied-de-coq	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Élodée du Canada	PC	NAa	Non	Non	Non	P	Faible
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. <i>helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil-matin (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Renouée faux-liseron	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire fausse renoncule ; Ficaire	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne commun	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre ; Gléchome lierre terrestre	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Glyceria gr. fluitans</i>	Glycérie flottante (groupe)	C					N	Faible
<i>Hedera gr. helix</i>	Lierre grimpant (groupe)	CC					N	Faible
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse-vipérine	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache faux-cresson ; Faux cresson	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé ; Herbe à mille trous	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun ; Noyer royal	C	NAa	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus ; Jonc noueux	AC	LC	NPC	Non	Non	N	Faible
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Linaire bâtarde ; Fausse velvete	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre ; Ortie rouge	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lampsane commune	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Exotique envahissant	Enjeu régional
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode à graines nombreuses	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycopée d'Europe ; Pied-de-loup	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune ; Herbe aux corneilles	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachée ; Luzerne d'Arabie	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench, 1794	Céraiste aquatique ; Malaquie aquatique ; Stellaire aquatique	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> subsp. <i>pseudonarcissus</i> L., 1753	Narcisse jaune	PC	LC	Non	Non	Oui	N	Moyen
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Cresson officinal ; Cresson de fontaine	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire ; Persicaire	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-épipervière	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain à larges feuilles (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc ; Ypréau	PC?	NAa	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada	AR?	NAo	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante ; Quintefeuille	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère officinale ; Coucou	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes ; Putiet	PC	LC	Non	Non	Oui	N	Moyen
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier ; Épine noire	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate (s.l.)	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda des teinturiers ; Gaude	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	CC	NAa	Non	Non	Non	A	Faible
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge ; Groseillier à grappes	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs ; Rosier rampant	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Rubus</i> L., 1753	Ronce (G)	P						Faible
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience des eaux	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique (s.l.)	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée ; Grande toque	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Exotique envahissant	Enjeu régional
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Setaria italica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire d'Italie (s.l.)	AC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Sinapis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada ; Gerbe d'or	PC	NAa	Non	Non	Non	A	Faible
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude (s.l.) ; Laiteron épineux	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	Laiteron des marais	PC	LC	Non	Non	Oui	N	Moyen
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des forêts ; Épiaire des bois	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine blanche ; Arbre aux perles	AC	NAa	Non	Non	Non	P	Faible
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	P						Faible
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If commun ; If	PC	NAa	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Trigonella</i> L., 1753	Trigonelle / Mélilot (G)	P						Faible
<i>Trigonella alba</i> (Medik.) Coulot & Rabaute, 2013	Mélilot blanc	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage ; Pas-d'âne	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	C	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	Orme lisse ; Orme blanc	R	LC	Pic	Non	Oui	N	Moyen
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Valeriana officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	#	#	Non	#	#	#	Faible
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Veronica catenata</i> Pennell, 1921	Véronique aquatique ; Véronique en chaîne	PC?	LC	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse ; Véronique commune	CC	NAa	Non	Non	Non	N	Faible
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	CC	LC	Non	Non	Non	N	Faible

ANNEXE 2. FAUNE

Oiseaux

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DO	IR	LRN nicheurs	LRN hivernants	LRN migrants	LRE (2021)	LRR nicheurs (2024)	Enjeu spécifique régional Picardie	Sites de nidification	Habitats utilisés en période de nidification
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	N1, N2, N3	-	PC	LC	NA	-	LC	NT	Moyen	Nid installé dans un trou, une crevasse dans un mur, un flanc vif, souvent sous un pont ou parmi des racines d'arbres près de l'eau.	Eaux douces bordées de rochers, berges abruptes des cours d'eau rapides...
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	-	LC	LC	Faible	Trou ou crevasse sur des supports naturels ou artificiels, murs de bâtiments, tas de débris, buissons denses parfois dans un vieux nid d'une autre espèce.	Terrains dégagés avec végétation rase, apprécie la proximité de l'eau ainsi que les habitations et autres zones anthropiques.
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N1, N2, N3	A I	AC	LC	-	LC	LC	NT	Moyen	Le nid est installé dans un arbre à 10-20 m du sol au cœur des boisements. Peut utiliser un vieux nid de corvidés ou de Buse variable.	L'espace vital associe des boisements et des espaces dégagés (coteaux, prairies, marais...).
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Nid construit sur un arbre, souvent près du tronc principal entre 3 et 25 m du sol. Utilise parfois un vieux nid de corvidés. Niche plutôt à proximité des lisières de boisements ou dans les grands arbres des haies.	Habitats associant des boisements et des espaces ouverts (cultures, prairies, pâtures...).
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	N1, N2, N3	-	-	-	NA	LC	LC	-	-		
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	N1, N2, N3	-	E	NT	NA	DD	LC	NE	-	Niche au sol parmi la végétation	Nidification : Berges minérales (sableuses et caillouteuses) envahies par la végétation arbustive des rivières à caractère rhéophile. Migration. Hiver : Rives de lacs et rivières, façade maritime.
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	-	LC	NA	-	LC	LC	Faible	Niche isolément en lisière de boisements. Le nid est installé dans le tiers supérieur des grands arbres sur une fourche ou une branche près du tronc, parfois sur un pylône.	Mosaïque de boisements et d'espaces plus ouverts : cultures, pâtures ou prairies, parcs urbains...
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	-	LC	LC	NA	LC	LC	Faible	Nid installé dans une cavité d'arbre, de falaise, de mur, de pylône...	Utilise une large gamme d'habitats : zones cultivées, bois clairs, villes et villages, parcs et jardins...
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Nid installé dans un buisson ou un arbuste entre 50 cm et 4,5 m au-dessus du sol.	Espaces comprenant une strate buissonnante et arbustive ainsi que de grands arbres : clairières, lisières et sous-étage des boisements de feuillus ou mixtes, haies arbustives comprenant au moins quelques arbres, parcs, jardins...
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	AC	LC	NA	NA	NT	LC	Faible	Nid volumineux installé dans la végétation aquatique.	Plans d'eau et cours d'eau lents avec une importante végétation hydrophytique aux rives bordées de massifs d'hélophytes.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DO	IR	LRN nicheurs	LRN hivernants	LRN migrants	LRE (2021)	LRR nicheurs (2024)	Enjeu spécifique régional Picardie	Sites de nidification	Habitats utilisés en période de nidification
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	C	LC	NA	-	LC	LC	Faible	Nid construit sur les rameaux ou sur une fourche contre le tronc d'un arbuste ou d'un arbre entre 2 et 5 m du sol mais parfois beaucoup plus haut.	Recherche les massifs de feuillus avec présence de chênes, souvent à proximité de lisières et de clairières.
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	-	-	LC	LC	Faible	Nid construit sous un décollement d'écorce ou dans une fissure de branche.	Fréquente les boisements clairsemés de feuillus et parfois les boisements de résineux : vieilles forêts claires, bosquets, parcs, jardins jusque dans les zones urbanisées.
Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i>	N1, N2, N3	-	TC	NT	-	DD	LC	NT	Moyen	Espèce anthropophile. Nid fixé sur une poutre ou un mur.	Espèce essentiellement aérienne qui fréquente les agglomérations.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	TC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Niche typiquement contre le tronc d'un arbuste ou d'un buisson mais parfois aussi dans un mur.	Utilise une large gamme d'habitats comportant des arbres et buissons en alternance avec une végétation herbacée rase.
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	-	NA	LC	LC	Faible	Niche dans une cavité d'arbre ou de mur, généralement à moins de 6 m au-dessus du sol.	Boisements de feuillus mais aussi terrains dégagés parsemés d'arbres : forêts, boisements rivulaires, parcs, jardins, grandes haies...
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Niche dans une cavité d'arbre ou de mur, généralement à moins de 6 m au-dessus du sol.	Boisements de feuillus mais aussi terrains dégagés parsemés d'arbres : forêts, boisements rivulaires, parcs, jardins, grandes haies...
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	-	-	LC	LC	Faible	Niche dans un trou d'arbre, une souche, un trou parmi des racines, occasionnellement dans un mur.	Apprécie les boisements de feuillus à sous étage arbustif dense, souvent sur des terrains humides.
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	N1, N2, N3	-	AT	NT	LC	NA	LC	LC	Faible	Niche en colonie sur des îlots ou parmi la végétation aquatique. Nid aménagé sur un monticule de plantes aquatiques.	Fréquente les étangs, marais, lacs mais aussi les bassins de décantation.
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	-	-	LC	LC	Faible	Niche dans un trou creusé dans un arbre entre 3 et 5 m du sol.	Tous types de boisements assez vastes et comportant de grands arbres : forêts, bois, bosquets, parcs, grandes haies...
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	N1, N2, N3	-	AC	VU	-	-	LC	NT	Moyen	Nid installé dans un trou creusé dans une branche pourrie entre 2 et 8 m du sol.	Forêts claires et bosquets de feuillus, haies de peupliers, aulnaies inondées, vieux vergers, parcs et jardins...
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	C	LC	-	-	LC	LC	Faible	Nid volumineux édifié à la cime d'un grand arbre ou dans un buisson épineux.	Espaces cultivés ponctués de grands arbres isolés ou en bosquets, grandes haies, parcs urbains...
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	TC	LC	LC	NA	LC	LC	Faible	Nid installé dans une fourche ou les branches d'un arbre entre 4 et 16 m au-dessus du sol. Souvent dans un conifère.	Bois clairs à proximité de cultures, parcs et jardins boisés.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Nid installé dans une fourche ou contre le tronc d'un arbre ou d'un arbuste entre 3 et 12 m au-dessus du sol.	Espèce ubiquiste des paysages arborés : boisements de tous types, parcs, jardins arborés...

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DO	IR	LRN nicheurs	LRN hivernants	LRN migrants	LRE (2021)	LRR nicheurs (2024)	Enjeu spécifique régional Picardie	Sites de nidification	Habitats utilisés en période de nidification
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Nid au sol ou posé sur les rameaux d'un arbuste ou d'une ronce jusqu'à 1 m du sol.	Espaces dégagés comprenant une strate herbacée haute, une strate buissonnante, une strate arbustive et des arbres : clairières et lisières de forêts, bosquets, haies...
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	N1, N2, N3	-	AC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Nid installé à l'extrémité des rameaux de conifères. En l'absence de conifères, le nid peut être installé dans une touffe de lierre.	Apprécie les peuplements de résineux mais aussi de feuillus pourvus de chênes avec du lierre.
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	NA	LC	LC	Faible	Niche dans une souche d'arbre, parmi les racines, dans une cavité d'arbre, une crevasse, sous des branchages...	Terrains boisés et ombragés : bosquets, forêts claires, grandes haies, ripisylves, parcs et jardins...
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	N1, N2, N3	-	C	LC	-	-	LC	LC	Faible	Nid dans une cavité d'arbre, naturelle ou creusée par un pic, et dont elle réduit l'entrée avec un ciment de boue.	Forêts de feuillus ou mixtes avec de grands arbres avec cavités, parcs et vergers...
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	N1, N2, N3	-	-	LC	DD	NA	LC	NAb	Dire d'expert	Situé à l'extrémité d'une branche latérale de conifère dissimulé parmi les aiguilles serrées.	Forêts de conifères en particulier celles d'épicéas
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	N1, N2, N3	-	TC	LC	NA	-	LC	LC	Faible	Nid construit dans un trou de rochers, de murs, sous un talus ou au pied d'un arbre.	Bosquets, haies, jardins pourvus d'enchevêtrements de branches et de buissons denses...

Mammifères terrestres

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Prot	LR	DH	IR	DMR Picardie	Enjeu spécifique régional Picardie	Habitats
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>				TC	LC	Faible	Paysage où alternent les cultures et les boisements.
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>				C	LC	Faible	Forêts de feuillus et mixtes
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>				TC	LC	Faible	Vaste gamme d'habitat jusqu'aux zones suburbaines.
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	N1 N2 N3			TC	LC	Faible	Bois de feuillus, de conifères ou mixtes avec sous-bois dense, parcs et jardins.
Surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>				NE	LC	Faible	Grande variété de milieux, la proximité d'eau est importante pour l'espèce.

Herpétofaune (amphibiens et reptiles)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DH	IR	DMR Picardie	Enjeu spécifique régional	Écologie
Reptiles							
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	N1, N2, N3	A IV	AC	LC	Faible	Habitats : les habitats fréquentés par le Lézard des murailles sont très variés. Il recherche préférentiellement les secteurs abrités, pierreux et ensoleillés : vieux murs, carrières, rocailles, voies ferrées, abords de chemins, etc... Espèce généralement plus pionnière et opportuniste que les autres lézards. Domaine vital : 3 à 50 m ²
Amphibiens							
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	N1 (mutilation), N3		C	DD	Faible	Milieux de reproduction : milieux très variés (de préférence plans d'eau mésotrophes à eutrophes stagnants aux berges bien exposées). Habitats : jardins, parcs, boisements, etc. Capacité de dispersion : peut migrer sur des distances de 2,5 km (Nöllert, 2003).

Odonates

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DH	IR	DMR Picardie	Enjeu spécifique régional	Zones de source et têtes de bassin	Ruisseaux et petites rivières	Grands cours d'eau	Annexes hydrauliques des cours d'eau	Mares d'eau douce	Mares temporaires	Etangs et lacs	Mares et lagunes saumâtres temporaires	Mares et lagunes saumâtres permanentes	Milieux pionniers	Commentaires
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>			C	LC	Faible			x		x		x	x	x	x	Une des espèces les plus ubiquistes des habitats aquatiques relativement ensoleillés.
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>			C	LC	Faible			x	x	x		x			x	Recherche les milieux ensoleillés avec abondance d'hélophytes et d'hydrophytes.
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>			C	LC	Faible		x	x								Eaux moyennement courantes (< 60 cm/s), bien ensoleillées, avec une végétation riveraine généralement abondante. La larve semble plus résistante à la pollution que <i>C. virgo</i> .
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>			AC	LC	Faible				x			x		x		Les eaux stagnantes sont souvent parcourues par un léger courant (ex: mare avec exutoire). Dans tous les cas, les sites aquatiques sont bien végétalisés (végétation aquatique et riveraine). La larve se développe sur le substrat.
Naiade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>			AC	LC	Faible							x				Sites aquatiques bien ensoleillés avec une abondante végétation de surface (ex : <i>Myriophyllum sp.</i>)
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>			PC	LC	Faible	x	x					x				Espèce pionnière qui fréquente les sites nouvellement créés et peu végétalisés. L'espèce est surtout liée aux eaux faiblement courantes et peut se satisfaire de fins filets d'eau.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DH	IR	DMR Picardie	Enjeu spécifique régional	Zones de source et têtes de bassin	Ruisseaux et petites rivières	Grands cours d'eau	Annexes hydrauliques des cours d'eau	Mares d'eau douce	Mares temporaires	Etangs et lacs	Mares et lagunes saumâtres temporaires	Mares et lagunes saumâtres permanentes	Milieux pionniers	Commentaires
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>			C	LC	Faible				x	x		x	x	x		L'espèce est peu exigeante. Les milieux ensoleillés avec ceinture d'hélophytes semblent les plus favorables.

Orthoptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	LRN	DH	IR	DMR Picardie	Enjeu spécifique régional	Habitats
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>				TC	LC	Faible	C'est une espèce ubiquiste rencontrée dans une vaste gamme de milieux notamment parmi les formations herbacées mésophiles.
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>				AC	LC	Faible	Cette espèce se rencontre sur une gamme de milieux assez vaste mais est préférentiellement découverte sur des milieux chauds, secs et nus.
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>				TC	LC	Faible	Espèce très fréquente des broussailles et lisières forestières.
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>				C	LC	Faible	Espèce mésophile des clairières et des lisières.

Lépidoptères rhopalocères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	DH	Dét ZNIEFF	LR HdF 2024	Enjeu spécifique régional	Ecologie
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>				LC	Faible	Plantes hôtes : orties Habitats : tous milieux fleuris Cycle et période de vol : mars à octobre en 1 génération - hiverne sous forme d'imago - Migrateur
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>				LC	Faible	Plantes hôtes : diverses Brassicacées Habitats : milieux ouverts variés avec une préférence pour les potagers Cycle et période de vol : mars à début novembre en 3 à 5 générations - Migrateur
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>				LC	Faible	Plantes hôtes : Brassicacées cultivées ou sauvages Habitats : potagers, jardins, friches agricoles, prairies... Cycle et période de vol : fin février à début novembre en 2 générations - Migrateur
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>				LC	Faible	Plantes hôtes : diverses Brassicacées Habitats : milieux ouverts, lisières forestières, ripisylves, bois clairs... Cycle et période de vol : mi mars à début novembre en 3 générations - Migrateur
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>				LC	Faible	Plantes hôtes : divers pâturins Habitats : bois, lisières de boisements, parcs urbains arborés,... Cycle et période de vol : mars à novembre